

Invitation à une activité de formation continue



Titre : La gestion des arrêts de travail | Quoi de neuf dans le CANMAT

No d'activité : 88592

Date : mardi le 26 mars 2024

Lieu : Hôtel de ITHQ

Coordonnées : 3535, rue St-Denis, Montréal, QC H2X 3P1 (Station Sherbrooke)
Stationnement payant sur le site (au frais du participant)

RÉSERVÉE aux OMNIPRATICIENS du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Objectifs

À la fin de ces conférences, le participant sera en mesure de :

Gestion des arrêts de travail liés aux épisodes dépressifs

1. Discuter des enjeux liés à la décision de prescrire un arrêt de travail;
2. Optimiser les conditions pour favoriser le rétablissement durant l'arrêt de travail;
3. Évaluer les enjeux liés au retour au travail.

Quoi de neuf dans le CANMAT

La dépression résistante : Changer d'antidépresseurs ou potentialiser a un agent d'appoint ?
Quelles sont les évidences cliniques?

1. Discuter du risque du traitement de la dépression en l'absence de la rémission;
2. Revoir les recommandations du CANMAT dans le traitement de la dépression résistante; comment passer d'une réponse inadéquate à la réussite du traitement;
3. Examiner les données à l'appui de stratégies qui contribuent à l'obtention d'une rémission dans le TDM;
4. Différencier les traitements d'appoint les plus utilisés au Canada; quand et pourquoi les choisir?

Président de séance : Dr Francois-Gabriel David

Horaire

2024-03-26 18:00 18:15 Accueil/Clôture

2024-03-26 18:15 19:45 Conférence Gestion des arrêts de travail liés aux épisodes dépressifs Dr Louis Tessier

2024-03-26 19:45 21:15 Conférence Quoi de neuf dans le CANMAT La dépression résistante : Changer d'antidépresseurs ou potentialiser a un agent d'appoint ? Quelles sont les évidences cliniques? Dr Serge Lessard

2024-03-26 21:15 21:30 Accueil/Clôture

INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN LIGNE

Si vous souhaitez participer à la formation en présentiel, visitez le site de l'AMOM à www.amom.net et inscrivez-vous en cliquant sur « Menu / Évènements et Formations ». Si vous n'avez pas de compte en ligne, vous devrez vous en créer un.

Attention : le soutien technique ne pourra être assuré à moins de 24 heures de la date de la conférence. Nous

recommandons donc de vous inscrire à l'avance afin de vous assurer une participation fluide à l'événement.

Les places sont limitées à 60 participants. Un repas chaud sera servi.

L'AMOM recommande que tous les participants adhèrent aux lignes directrices provinciales en matière de santé liées à la pandémie de COVID-19. Les participants reconnaissent et acceptent les risques pour la santé possiblement associés à la participation en personne et comprennent qu'ils sont les seuls responsables de l'évaluation de leur propre état de santé et de la prise de mesures de sécurité appropriées en fonction de leur situation.

L'Association des médecins omnipraticiens de Montréal, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure (s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Otsuka Canada Pharmaceutical inc. et Lundbeck Canada Inc.

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.